

Calendrier mutations intra 2021

**Saisie des vœux Internet pour l'académie de Montpellier
du jeudi 25 mars (12h) au jeudi 8 avril (12h)**

Attention : saisie des vœux sur SIAM via I-PROF

Dossier médicaux	Date limite d'envoi des dossiers médicaux (Fiche 6 du <i>Guide mutation</i> rectoral) : 8 avril
Candidature en Éducation Prioritaire	Date limite de candidature « REP/REP+ » : 8 avril
Candidature SPEA	Saisie des vœux « établissement SPEA » sur SIAM en premier rang de vœux : du 25 mars au 8 avril - Envoi aux candidats ayant saisi des vœux SPEA d'un lien vers une application dédiée au recueil des fiches de candidature : à partir du 9 avril ,18h00. - Recueil des fiches de candidature sur une application dédiée : du 9 avril (18h) au 19 avril (10h).
Candidature ULIS/ERSH	(procédure d'affectation hors SIAM) Fiche de candidature (fiche 19 du <i>Guide mutation</i> rectoral) à retourner : du 25 mars au 8 avril au plus tard.

Confirmations de demande dans les établissements : à partir du 9 avril

Envoi au rectorat **des formulaires de confirmation** (par vos soins, après cachet du Chef d'établissement) : **du 9 au 16 avril (26 avril pour les collègues de la zone A)**

Demande d'annulation ou de modifications de vœux : jusqu'au 26 mai (12h)

Demande tardive de mutations : jusqu'au 26 mai (12h)

Consultation du projet de barèmes sur SIAM : du 11 mai (12h) au 26 mai (12h)

Contestation du barème : jusqu'au 26 mai (12h)

Affichage des barèmes définitivement retenus : du 27 mai au 21 juin

Publication des résultats sur SIAM/I-Prof : 21 juin (12h)

TZR actuellement en poste dans l'académie

- Vœux sur la ZR : de préférence sur SIAM **du 25 mars au 8 avril (12h)**

- Changement de rattachement : formulaire à retourner **avant le 25 juin.**

